

cee

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des fonds structurels européens au cours des années 1994-1999 entre les 15 pays de l'union. Les nombres sont exprimés en millions d'écus (équivalent des euros). Les objectifs sont les suivants : ob1 : aides aux régions en retard de développement. ob2 : aides aux zones en déclin industriel. ob3 : aides pour l'insertion et la lutte contre le chômage. ob4 : aides pour l'adaptation des zones agricoles. ob5 : aides pour l'adaptation des zones rurales. ob6 : aides pour l'adaptation des zones nordiques